

Charte de la Commission Solidarité de l'Association des Retraités et Personnes Agées de Quimper (ARPAQ)

➤ Historique

Les adhérents de la danse bretonne avaient pris l'initiative d'organiser entre eux des repas crêpes afin de partager des temps conviviaux et de soutenir les actions du Téléthon. Puis les clubs de quartiers ont souhaité s'y associer. Les repas se sont multipliés à l'ensemble des activités. Les premières actions ont débuté en 2007.

Depuis, le Trimestre de la Solidarité a aidé de nombreuses associations :

2011 : Mucoviscidose

2012 : Autisme en Cornouaille

2013 : Bistrot Mémoire de Quimper

2014 : Rêve de Clown

2015 : Un bouchon, un sourire

2016 : Céline et Stéphane, leucémie Espoir 29

2017 : Actions de solidarité de l'Arpaq

2018 : Loisirs Pluriels - prévu

➤ Missions

La mission principale est de récolter de l'argent grâce à diverses actions menées pendant un trimestre : de Février à Avril chaque année. Cet argent est destiné pour une part à une association extérieure choisie par les membres de la commission solidarité, et l'autre part étant affectée aux actions de solidarité et de lutte contre l'isolement des âgés de l'Arpaq :

- Aide financière aux vacances à la journée
- Aides financières aux sorties Ty Anim
- Achats de matériels pour les clubs de quartiers
- Participation aux frais des animations collectives dans le cadre des Petits Plaisirs Contés
- Aide ponctuelle pour les autres activités de lutte contre l'isolement des âgés (Séjour Senior, Réseau de Visiteurs à Domicile, Bistrot Mémoire, Transports)

Ces actions menées sont aussi l'occasion pour les adhérents de se retrouver lors d'un moment convivial et de prendre le temps de partager et de faire connaissance en dehors des temps d'activités.

➤ **Actions**

- ◆ Repas crêpes pour les adhérents de l'Arpaq (activités + groupes de bénévoles). Petits déjeuners pour les groupes d'aquagym de 7h50
- ◆ Apéritifs solidaires
- ◆ Goûters solidaires
- ◆ Organisation de diverses manifestations, exemples : loto, tournoi de tarot, vente de livres de recettes (en 2016), spectacle de théâtre (en 2016)...

➤ **Budget**

Financièrement, la commission solidarité fonctionne de façon autonome.

Chaque année durant un trimestre, des actions sont menées permettant de récolter des fonds, dans le but de participer à l'action d'une association choisie par les membres de la commission. C'est environ 4000€ qui ont ainsi été versés chaque année aux associations bénéficiaires.

Ces fonds aident aussi à lutter contre l'isolement des personnes âgées de l'Arpaq (visites à domiciles, transports...).

➤ **Participer**

- ◆ La commission est ouverte à tous à condition d'être adhérent à l'Arpaq. Elle est composée actuellement de 9 membres bénévoles et d'une salariée de l'Arpaq.
- ◆ **Nous recherchons lors de chaque trimestre des bénévoles pour faire les crêpes, garnir, servir, aider aux manifestations, servir les petits déjeuners (groupes d'aquagym)...**

Chaque année, les actions du Trimestre de la Solidarité sont validées par les membres du bureau de l'Arpaq.